

Article 1 - La Société

- Nom commercial: Outilage-Pro.fr
- Adresse: 1840 Rte de la ZA de la Grave
- CP: 06510
- Ville: Carros
- Téléphone : 09.70.40.80.72 (lundi-Vendredi de 10h à 17h)
- E-mail: contact@outilage-pro.fr
- SAS au capital de 2.000 Euros
- SIRET 983 946 377 00014 Carros
- R.C.S GRASSE 983 946 377
- N° de TVA : FR36983946377
- Gérant du site: Pouget Cyril

Article 2 - Dispositions générales relatives aux présentes conditions générales de vente (ci-après les CGV)

2. 1. Objet des CGV

Les CGV sont applicables exclusivement à la vente en ligne des produits d'Outilage Pro sur la place de marché RueDuCommerce dont l'accès est libre et gratuit à tout internaute.

2. 2. Domaine d'application des CGV

Les CGV régissent exclusivement les contrats de vente en ligne des produits de Outilage Pro aux acheteurs ayant la qualité de consommateurs (ci-après consommateurs) et constituent avec la commande en ligne les documents contractuels opposables aux parties, à l'exclusion de tous autres documents, prospectus, catalogues ou photographies des produits qui n'ont qu'une valeur indicative.

Les CGV sont rédigées ainsi que l'ensemble des informations contractuelles mentionnées sur le site en langue française (la langue du site figure parmi les critères permettant de déterminer les autres pays vers lesquels le site établi en France dirige son activité et en conséquence la loi applicable au contrat).

Les CGV sont exclusivement applicables aux produits livrés aux consommateurs établis en France métropolitaine, Corse, Monaco, membre de l'Union Européenne, à l'exclusion des DOM TOM.

2. 3. Disponibilité et opposabilité des CGV

Les CGV sont mises à la disposition des consommateurs sur le site du vendeur où elles sont directement consultables et peuvent également lui être communiquées sur simple demande par téléphone, courrier électronique ou courrier postal.

Les CGV sont opposables au consommateur qui reconnaît, en cochant une case prévue à cet effet, en avoir eu connaissance et les avoir acceptées avant de passer commande.

La validation de la commande par sa confirmation vaut adhésion par l'acheteur aux CGV en vigueur au jour de la commande dont la conservation et la reproduction sont assurées par le vendeur professionnel conformément à l'article 1127-2 du code civil (ancien C. civ. , art. 1369-4).

2. 4. Modification des CGV

Le vendeur professionnel se réserve la faculté de modifier ses CGV à tout moment.

En cas de modification des CGV, les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande dont une copie datée à ce jour peut être remise à sa demande au consommateur.

2. 5. Clauses des CGV

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des CGV sauf s'il s'agit d'une clause impulsive et déterminante ayant amené l'une des parties à conclure le contrat de vente.

L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des CGV par le vendeur professionnel ne saurait faire valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets.

2. 6. Moyens d'accès

L'Acheteur fait son affaire personnelle de la mise en place des moyens informatiques et de télécommunications permettant l'accès à la place de marché RueDuCommerce .Par conséquent, le Site ne sera, en aucun cas, tenu pour responsable si le matériel informatique de l'acheteur n'est pas protégé contre toute forme de contamination ou si l'acheteur rencontre toute forme d'incompatibilité entre son matériel et le Site. Par ailleurs, l'Acheteur conserve à sa charge les frais de télécommunications lors de l'accès Internet et liés à la durée d'utilisation du Site.

Article 3 - Produits

3. 1. Caractéristiques

Les produits offerts à la vente présentés dans le catalogue publié sur la place de marché RueDuCommerce font chacun l'objet d'un descriptif mentionnant leurs caractéristiques essentielles au sens de l'article L.111-1 du code de la consommation.

3. 2. Mode d'emploi

Le manuel d'utilisation du produit, s'il est un élément essentiel, est mentionné dans la fiche produit sur la place de marché RueDuCommerce et/ou est présent dans l'emballage du produit livré. Nous vous conseillons de lire attentivement la notice d'utilisation de votre produit avant toute utilisation.

3. 3. Conformité

Les produits sont conformes aux prescriptions en vigueur relatives à la sécurité et à la santé des personnes, à la loyauté des transactions commerciales et à la protection des consommateurs au moment de leur mise sur le marché (texte reproduisant C. consom., art L. 411-1, ancien C. consom., art. L. 212-1).

Pour les produits offerts à la vente dans un pays étranger membre de l'Union Européenne.

Les produits sont conformes aux prescriptions du droit français en vigueur au moment de leur mise sur le marché.

(C'est la loi du pays d'origine qui s'applique aux produits commercialisés dans le marché intérieur sous réserve d'une loi plus protectrice dans le pays du consommateur constituant une entrave justifiée au commerce intracommunautaire et écartant l'application de la loi du pays d'origine).

3. 4. Disponibilité des stocks

Les produits sont livrés dans la limite des stocks disponibles.

En cas d'indisponibilité du produit commandé, le vendeur en informe immédiatement l'acheteur et peut lui proposer un produit d'une qualité et d'un prix équivalents ou, à défaut, un bon d'achat du montant de la commande utilisable pour toute prochaine commande.

En cas de désaccord de l'acheteur, le vendeur procède au remboursement des sommes versées dans un délai de 15 jours à compter de la date effective de paiement.

En dehors du remboursement du prix du produit indisponible, le vendeur n'est tenu à aucune indemnité d'annulation sauf si l'inexécution du contrat lui est personnellement imputable.

Article 4 - Commande

4. 1. Prix de vente

Le prix total de commande est exprimé en Euros en Toutes Taxes Comprises (TTC) et comprends les données suivantes:

Le prix d'un ou des articles commandés par l'acheteur tel indiqués sur le Site à la date de la passation de commande.

Les prix de vente, conformément à l'article L. 112-1 du code la consommation sont indiqués, pour chacun des produits figurant dans le catalogue électronique, en euros toutes taxes comprises, hors frais de livraison et de transport mentionnés avant validation de la commande et facturés en supplément. Le montant total dû par le consommateur est indiqué sur la page de confirmation de commande.

Le prix de vente du produit est celui en vigueur au jour de la commande.

Le prix de vente des produits ne comprend pas les frais de port facturés en supplément du prix.

En cas de promotion par les prix, le vendeur professionnel s'engage à appliquer le prix promotionnel à toute commande passée durant la période de la publicité faite pour la promotion.

4. 2. Modification

Le vendeur professionnel se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, tout en garantissant au consommateur l'application du prix en vigueur au jour de la commande.

4. 3. Frais

Les frais supplémentaires de transport, de livraison ou d'affranchissement (auxquels il faut ajouter les autres frais éventuels supportés par le vendeur), dont le client a pu prendre connaissance avant la commande, sont fixés sur le bon de commande. Les frais non susceptibles d'être raisonnablement calculés à l'avance sont exigibles (clause à ne pas inclure si les frais ne sont pas exigibles).

Article L. 112-3 du code de la consommation (ancien C. consom., art. L. 113-3-1)

I. Lorsque le prix ne peut être raisonnablement calculé à l'avance du fait de la nature du bien ou du service, le professionnel fournit le mode de calcul du prix et, s'il y a lieu, tous les frais supplémentaires de transport, de livraison ou d'affranchissement et tous les autres frais éventuels. Lorsque les frais supplémentaires ne peuvent raisonnablement être calculés à l'avance, le professionnel mentionne qu'ils peuvent être exigibles.

II. Dans le cas d'un contrat à durée indéterminée ou d'un contrat assorti d'un abonnement, le prix total inclut le total des frais exposés pour chaque période de facturation.

Lorsque de tels contrats sont facturés à un tarif fixe, le prix total inclut également le total des coûts mensuels. Lorsque le cout total ne peut être raisonnablement calculé à l'avance, le mode de calcul du prix est communiqué.

Article 6 - Modalités de retour

6. 1. Information du consommateur

Les clauses des contrats proposés par les professionnels aux consommateurs doivent être présentées et rédigées de façon claire et compréhensible. Elles s'interprètent en cas de doute dans le sens le plus favorable au consommateur. Les dispositions du présent alinéa ne sont toutefois pas applicables aux procédures engagées sur le fondement de l'article L. 621-8.

Un décret en Conseil d'État précise, en vue d'assurer l'information du consommateur, les modalités de présentation des contrats mentionnés au premier alinéa.

6. 2. Mise en oeuvre de la garantie de conformité

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L. 217-5 du code de la consommation (ancien C. consom., art. L. 211-5)

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

I. Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présenté à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage.

II. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L. 217-12 du code de la consommation (ancien C. conso m., art. L. 211-12)

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur :

Bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ; peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du code de la consommation (ancien C. consom., art L. 211-9) ; est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du bien.

Remarque : Ce délai, avant de six mois, est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion.

6. 3. Mise en oeuvre de la garantie des vices cachés

Article 1641 du code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminue tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 du code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Le consommateur peut décider de mettre en œuvre de la garantie contre les défauts cachés de la vente au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

6. 4. Rétractation, numéro de retour et précautions à prendre

Conformément à la réglementation en vigueur, pour tout achat de produit effectué sur le Site, l'acheteur dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la réception de la marchandise, permettant d'annuler totalement ou partiellement la commande. Ce délai est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable s'il expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé.

Ce droit de rétractation ne s'applique toutefois pas aux Clients Professionnels.

Afin de traiter, de manière rapide et efficace, un retour de produit(s), une demande de retour devra être faite de la part de l'acheteur et ce par e-mail à l'adresse suivante : contact@outillage-pro.fr , en nous indiquant votre nom, numéro de commande et le(s) produit(s) pour lequel vous souhaitez vous rétracter. Un numéro de retour ainsi qu'une procédure de retour seront alors communiqués avec l'éventuel envoi d'une étiquette prépayée à joindre (cas précis erreur ou non-conformité). Le retour est alors à la charge du client. Ce retour doit être effectué en livraison standard ou express et non en point relais.

Tout produit retourné devra suivre impérativement les règles indiquées dans la "procédure de retour", accompagné de la "procédure de retour" ; sur le colis, devront être collées ou reproduites à l'identique les étiquettes du bordereau accompagnées obligatoirement du numéro de retour inscrit de manière lisible.

Le Site se réserve le droit de refuser un retour si l'Acheteur n'a pas suivi la procédure de retour ou si ce dernier n'est pas rentré, au préalable, en contact avec le service commercial d'Outillage Pro.fr
Afin de faciliter la gestion des retours et d'en assurer le transport dans les meilleures conditions, les produits devront être retournés neufs dans leur emballage d'origine, accompagnés de l'ensemble des accessoires et notices présents lors de la livraison.

A défaut, le Site se réserve le droit d'appliquer une décote sur le(s) produit(s) retourné(s) ou de refuser le retour et de renvoyer, à l'adresse et à la charge du client, le colis en l'état.

[Bordereau type de rétractation](#)

6. 5. Modalités de Remboursement

Dans le cas d'une rétractation et conformément aux dispositions légales, Outilage-Pro.fr s'engage à rembourser à l'acheteur le montant total du ou des produits retournés ainsi que des frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires résultant de votre choix d'un mode de livraison autre que la livraison standard la moins chère proposée par nous) si le consommateur a payé des frais de livraison et ce dans un délai maximal de quatorze (14) jours. La demande devra être formulée par le client auprès du service d'Outilage-Pro.fr

En cas de règlement initial par carte bancaire, l'acheteur sera re-crédité de la somme directement sur sa carte bancaire.

En cas de règlement initial par virement bancaire, un chèque de remboursement à l'ordre du client et correspondant au montant total sera envoyé à l'adresse choisie par l'acheteur lui-même.